

Charte

Ecole de Golf

2018 / 2019

Association Sportive



Golf de Chantaco

Cette charte a pour objectif principal de proposer des règles de fonctionnement au sein de l'école de golf.

Ces règles ont trait à la pédagogie et à l'organisation structurelle.

Cette charte définit aussi les DROITS et les DEVOIRS des enfants vis-à-vis du club. Elle est approuvée par le Président de l'association sportive, le président de la commission sportive, les professeurs et le directeur de l'EGF.

Ce document sera signé par l'enfant qui ainsi engagera sa parole ; il en sera de même pour les parents.

ORGANISATION DE L'ECOLE DE GOLF

L'EGF sera organisée en 4 niveaux

- baby golf, découverte
- perfectionnement
- groupe espoir
- groupe élite

Le passage en niveau supérieur se fera sur proposition du directeur EGF et du responsable technique ,valider par le président de la commission sportive et du président de l'AS

Nombre d'enfants par enseignant

Pour des raisons liées à la sécurité des enfants et à la qualité de l'enseignement, le nombre maximum d'enfants souhaité par les professeurs est fixé à 12 pour des séances de découverte / animation et à 10 pour des séances d'entraînement. Les membres de la Commission EGF ont vocation à aider les professeurs dans l'animation des séances de l'Ecole de Golf (ASBC).

Accès aux installations du club et nombre d'heures de cours par semaine

Dans le but de permettre aux enfants de progresser dans de bonnes conditions, le club leur ouvre ses installations (practice, zones d'entraînement). Ce sont les professeurs et le directeur EGF qui délivrent à l'enfant l'autorisation d'accès au parcours.

Le Programme de l'Ecole de golf comprend au minimum une séance hebdomadaire, de mi-septembre à fin juin 2019 à l'exception des vacances scolaires et des indisponibilités des professeurs.

Les enfants bénéficient de la gratuité des balles de practice.

PEDAGOGIE

Sous l'égide du directeur de l'école de golf le projet pédagogique de l'Ecole de Golf est élaboré par les professeurs en collaboration avec la Commission Sportive du Club et la Commission EGF, (annexe enseignement EGF 2018)

Les séances seront variées et pourront porter sur les grands coups, le petit jeu, le putting, l'enseignement des règles, l'étiquette.

Les enfants devront avoir le maximum d'occasions de jouer sur le parcours.

Les professeurs et les membres de la Commission EGF s'efforceront d'amener les jeunes joueurs sur le parcours le plus souvent possible et veilleront à l'adaptation du parcours au niveau et à l'âge des enfants. (départs violets et oranges)

Les professeurs détermineront avec les enfants des objectifs de progression et résultats dans les différents domaines du jeu.

Des compétitions seront organisées pour les enfants au nombre de 5 entre la période de septembre et juin incluant la compétition de fin de saison scolaire avec une remise des prix et un goûter.

Le passage des Drapeaux est obligatoire pour les enfants inscrits à l'EGF, le certificat médical étant obligatoire,

DROITS ET DEVOIRS

Le Club

Pour assister les professeurs dans l'organisation et l'animation de l'Ecole de Golf, l'association Sportive nomme une Commission EGF composée d'un directeur EGF ainsi que de 5 membres minimum dont le Président de la Commission Sportive.

Le club s'engage à mettre à la disposition des enfants l'ensemble des prestations présentées dans cette charte. De plus, l'Association Sportive engage une partie de son budget à l'Ecole de golf. Ce budget pourra notamment être investi pour faire l'acquisition de matériel pédagogique, de tenues et participer aux frais de déplacements vers d'autres clubs.

L'Enfant

L'enfant s'engage à assister à la totalité de tous les cours prévus dans l'année.

Toute absence devra faire l'objet d'une information préalable à l'encadrement et au secrétariat.

De plus, il s'engage à respecter les valeurs morales et éducatives du club, c'est à dire :

- Respecter les directives données.
- Respecter les règles fondamentales de conduite, d'étiquette, de tenue vestimentaire et de respect des autres pendant les cours comme en compétition.
- Respecter les règles de Golf
- Respecter le terrain
- Accepter les sélections du club pour participer aux compétitions par équipe
- Participer aux Coupes de l'Ecole de Golf
- Ne pas quitter la leçon avant son terme

Les Parents

Ils s'engagent à :

Expliquer, faire comprendre les objectifs de l'Ecole de Golf à leur enfant.

Assurer le dialogue entre le professeur, le directeur de l'Ecole de Golf et l'enfant afin de faciliter son adaptation et ses progrès.

Les professeurs

Benoit Billac
Fanny Rocard

Le président AS

Claude Breining

Le directeur EGF

Louis Lecuona

Le président CS

Robert Elgart

Les parents

L'élève